

Election au conseil d'administration de La Poste

L'abstention grande gagnante

Depuis la dernière élection au CA en 2015, le groupe La Poste a perdu 25 000 inscrit·e·s, et 40 600 votant·e·s. Le taux de participation en 2020 dépasse de justesse les 50 %, contre 62 % en 2015 et 72 % en 2010. Une abstention historiquement élevée.

La crise sanitaire pèse, comme sur l'ensemble de la société. C'est d'autant plus le cas à La Poste que les conditions de travail sont catastrophiques en cette fin d'année, notamment avec l'afflux de colis. Le vote électronique, mis en place depuis plusieurs élections, ne favorise par ailleurs pas la participation des postier·e·s. Mais, cette année, tout a été fait pour minorer cette participation. Les identifiants et codes ont été envoyés, dans deux courriers différents, à domicile, et non pas sur le lieu de travail. Beaucoup de ces courriers se sont perdus en route. S'est ajoutée à cela une procédure de récupération des codes égarés incroyablement tatillonne. Cette organisation a confiné au sabotage.

Mais les raisons de cette abstention ne sont pas, pour l'essentiel, conjoncturelles. Celle-ci témoigne d'une défiance envers les évolutions de l'entreprise, autrement dit les orientations stratégiques de la direction. Les suppressions d'emplois (plus de 50 000 en dix ans), les conditions de travail de plus en plus difficiles, la destruction du service public postal font que le décrochage vis-à-vis des cadres institutionnels s'accroît, comme c'est le cas pour les élections politiques. C'est particulièrement le cas concernant les agents à l'exécution, dont la participation est de 45 % (contre 65 % pour les cadres).

Or le nombre de cadres a explosé (plus 5000 par rapport à 2015), quand le nombre d'employés a dégringolé (moins 22 000 sur la même période). Dans le même mouvement le recours aux sous-traitants et aux salarié·e·s précaires, qui ne peuvent participer à cette élection, a fortement augmenté. La structure de l'entreprise a donc été modifiée.

Ces deux éléments combinés (plus forte participation des cadres et augmentation de la part de ces derniers) donnent un poids décisif au vote cadre. Or le vote Sud est très faible chez cette catégorie de personnels (7,41 %). Notre score global baisse ainsi de 20,11 % à 18,25 %. Sud passe donc de la troisième à la quatrième place dans le groupe La Poste, derrière la CFDT (qui passe première), la CGT et FO, et devant la liste commune CGC/CFTC.

Si le paysage syndical à La Poste n'est pas bouleversé, le fait que la CFDT devienne la première organisation syndicale et FO la troisième renforce, à n'en pas douter, les dirigeants et actionnaires de La Poste dans leur volonté d'accentuer leur politique, ces fédérations assumant leur rôle d'accompagnement.

Cela étant, les organisations syndicales qui contestent la stratégie du groupe restent aux deux premières places chez les personnels d'exécution, la CGT et Sud représentant respectivement 30,85 et 24,56 % des votes chez les employé·e·s. Le syndicalisme de lutte a encore une influence à La Poste. Notre tâche est de travailler à le développer, à faire en sorte qu'il représente une alternative à l'abstention, pour celles et ceux qui paient l'addition de la politique des dirigeants et des actionnaires. Nous nous y emploierons.

Paris le 11 décembre 2020